

Intercom Bernay Terres de Normandie

Délibération n°FI2017-80

Conseil communautaire du 28 septembre 2017

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE - SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2017 -

Délibération n° FI2017-80

Effectif du conseil communautaire : 128 membres

Membres en exercice : 128

Membres présents : 90

Membres votants : 112 (dont 22 pouvoirs)

Date de la convocation : 21/09/2017 Date de l'affichage : 22/09/2017

L'an deux mil dix-sept et le jeudi vingt-huit septembre à 18h00, les membres du conseil communautaire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, légalement convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Brionne sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN.

Etaient présents : M. DESHAYES Claude, Mme DROUIN Colette, Mme MABIRE Dominique, M. FEDERICI Michel, Mme HESSE Francine, M. LE ROUX Jean-Pierre, M. MATHIERE Philippe, M. FINET Pascal, Mme ANGOT Josiane, Mme BLOTIERRE Julie, M. BONAMY Jean-Hugues, M. DIDTSCH Pascal, M. FROIDMONT Pascal, Mme TURPIN Annie, M. WIRTON Philippe, Mme LECLERC Marie-Françoise, M. DESHAYES Edmond, M. GIFFARD Franck, Mme MARGUERITE Ana, M. BEURIOT Valéry, M. CHOLEZ Manuel, Mme LEROUVILLOIS Janine, M. MADELAINE Pascal, M. MORENO José, M. BONNEVILLE Roger, M. SCRIBOT Frédéric, M. HAUTECHAUD Patrick, M. CHAUVIN Pierre, Mme CARISSAN Béatrice, M. PRIVE Bruno, M. DAVID Jean-Luc, M. VAN DEN DRIESSCHE André, M. CROMBEZ Guillaume, M. DANIEL Jean-Claude, M. BONNEVILLE Jean-Noël, M. CIVEL Dominique, M. VANNIER Alain, M. VOISIN Jean-Baptiste, M. DUTHILLEUL Jean, M. SAMPSON Jean, M. BAISSE Christian, M. LESEUR Michel, M. AUGER Michel, M. THIBAULT-BELET Patrick, M. JEHANNE Eric, M. BORDEAU Jean-Pierre, M. CAPPELLE Hubert, M. DORGERE François, Mme DRAPPIER Michèle, M. KIFFER Daniel, M. MADELON Jean-Louis, M. MONTIER Jean-Noël, M. PERDRIEL Daniel, M. PREVOST Jean-Jacques, M. VAMPA Marc, M. MALCAVA Didier, M. GROULT Jean-Louis, M. AGASSE Francis, M. BARON Marc, M. GOBRON François, M. LEBOURGEOIS Alain, M. WEBER Claude, M. FORCHER Bernard, Mme DECLERCQ Florence, M. BELLIES Albert, M. VILA Jean-Louis, M. DESCAMPS Alain, M. ANNEST Patrick, M. ROUSSELIN Jean-Claude, M. DELAMARE Frédéric, M. VATINEL Martine, M. BOUGET Daniel, Mme NADAUD Nadia, M. GRAVELLE Nicolas, M. CHALONY Gilbert, M. HEUTTE Yvon, Mme RODRIGUE Colette, M. LE BAILLIF Jacques, M. MILBERGUE Joël, M. PIQUENOT Olivier, Mme AUGUSTIN Jeanine, M. RUEL Yves, M. MALARGE Pierre, M. DELEU Philippe, M. MEZIERE Georges, M. MALHERBE Yannick, Mme EPINETTE Jocelyne, Mme LEROUUGE Valérie, M. DELAMARE Roger, M. LEFEVRE Daniel

Etaient absents : M. BETOURNE Dominique, M. DAVION Olivier, Mme VARANGLE Ingrid, M. MECHOUD Alain, M. ADELIN Jean-Michel, M. BOISSIERE Bernard, M. GIBOURDEL Jean-Pierre, M. CAVELIER Sébastien

Etaient excusés : M. LELOUP Gérard, M. PORTAIS Alain, Mme ROCFORT Françoise, M. ROEHM Sébastien, M. SZALKOWSKI Denis, M. HENON Jérôme, M. DUVAL Yves, Mme POTTIER Lydie

Pouvoirs :

Mme GUITTON Sylvie pouvoir à M. LE ROUX Jean-Pierre, Mme LECONTE Anne-Marie pouvoir à Mme DROUIN Colette, M. BIBET Pierre pouvoir à M. BONAMY Jean-Hugues, Mme CARMIGNAC Julie pouvoir à Mme ANGOT Josiane, Mme LEMOINE Béatrice pouvoir à Mme BLOTIERRE Julie, M. SANDIN Christopher pouvoir à M. WIRTON Philippe, M. SOURDON André pouvoir à M. FROIDMONT Pascal, Mme VAGNER Marie-Lyne pouvoir à M. GRAVELLE Nicolas, Mme VANDERHOEVEN Sandrine pouvoir à Mme TURPIN Annie, M. BEAUFILS Lionel pouvoir à Mme LEROUGE Valérie, Mme BINET Brigitte pouvoir à M. CHOLEZ Manuel, M. LAIGNEL Pascal pouvoir à M. LE BAILLIF Jacques, M. DESCAMPS Joël pouvoir à M. CHALONY Gilbert, M. LECOQ Didier pouvoir à M. BAISSE Christian, Mme CANU Françoise pouvoir à M. JEHANNE Eric, M. GROULT Daniel pouvoir à M. PERDRIEL Daniel, Mme PETIT Danièle pouvoir à M. VAMPA Marc, Mme VAN DEN DRIESCHE Agnès pouvoir à Mme DRAPPIER Michèle, M. ANTHIERENS André pouvoir à M. BARON Marc, M. JUIN Jean-Bernard pouvoir à M. SAMPSON Jean, M. PREVOST Lionel pouvoir à Mme VATINEL Martine, M. FILET Gérard pouvoir à M. MALCAVA Didier

Objet :

Décision Modificative n°2 du Budget Principal de l'Intercom Bernay Terres de Normandie

EXPOSÉ DES MOTIFS

Des écritures modificatives sont nécessaires sur le budget principal de l'Intercom Bernay Terres de Normandie notamment concernant le fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR). En effet, une notification de la Préfecture de l'Eure fait apparaître un prélèvement de 732 778.00 € et un versement de 195 504.00 €. La contraction des deux montants correspond bien à la prévision budgétaire d'un montant de 537 274.00 €. Cependant, afin d'être en conformité à la notification, il est nécessaire d'inscrire les sommes notifiées tant en dépenses qu'en recettes.

En parallèle, des travaux de voirie pour un montant prévus et programmés en 2017 dans le cadre du marché sur la commune d'Aclou n'avaient pas été budgétisés mais ils seront équilibrés par une diminution de crédits aux articles 2031 (frais d'études) et 21571 (matériel de voirie) et une augmentation de recettes au C/10222 (FCTVA).

De plus, des frais de dossier, de commission d'engagement ainsi que d'intérêts liés aux lignes de Trésorerie génèrent une dépense supplémentaire.

Enfin, des variations budgétaires liés aux contrats des photocopieurs, de téléphonie et à des achats de logiciels ou licences sont à inscrire au Budget principal de l'Intercom Bernay Terres de Normandie. Ces dépenses seront équilibrées par des diminutions de crédits au C/21318 (autres bâtiments publics) et au C/022 (Dépenses imprévues).

L'ensemble de ces variations budgétaires nécessitent donc une modification du Budget Primitif 2017 de l'Intercom Bernay Terres de Normandie.

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Président,

DÉLIBÉRATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la décision modificative n°2 du Budget Principal de l'Intercom Bernay Terres de Normandie proposée comme suit :

Décision modificative N°2

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6122-020 : Crédit-bail mobilier	0,00 €	110 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6262-020 : Frais de télécommunications	0,00 €	17 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0,00 €	127 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-739221-01 : FNGIR	0,00 €	195 504,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	0,00 €	195 504,00 €	0,00 €	0,00 €
D-022-01 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	104 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	104 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-023-01 : Virement à la section d'investissement	37 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	37 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6615-01 : Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6688-01 : Autres	0,00 €	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 66 : Charges financières	0,00 €	14 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-73221-01 : FNGIR	0,00 €	0,00 €	0,00 €	195 504,00 €
TOTAL R 73 : Impôts et taxes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	195 504,00 €
Total FONCTIONNEMENT	141 000,00 €	335 504,00 €	0,00 €	195 504,00 €
INVESTISSEMENT				
R-021-01 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	37 000,00 €	0,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	37 000,00 €	0,00 €
R-10222-022 : F.C.T.V.A.	0,00 €	0,00 €	0,00 €	9 000,00 €
TOTAL R 10 : Dotations fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €	9 000,00 €
D-2031-022 : Frais d'études	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2051-020 : Concessions et droits similaires	0,00 €	40 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	30 000,00 €	40 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21318-020 : Autres bâtiments publics	77 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2151-022 : Réseaux de voirie	0,00 €	58 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-215T1-022 : Matériel rouvert - Vélo	17 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	94 000,00 €	58 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	124 000,00 €	96 000,00 €	37 000,00 €	9 000,00 €
Total Général		167 504,00 €		167 504,00 €

APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITÉ :

- **ACCEPTE** la modification du Budget Primitif 2017 de l'Intercom Bernay Terres de Normandie ;
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Président pour signer tous les documents relatifs à cette décision.

Résultats du vote :

Votants	Pour	Contre	Abstentions
112	112	0	0

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations

Le Président,

Jean-Claude ROUSSELIN



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200066413-20170928-FI2017_80-DE

Transmis au représentant de l'Etat (contrôle de légalité) le 5 /10/2017
Publié le 6/10/2017

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2017

Ampliation à :

- Madame la Directrice des Finances de l'Intercom Bernay Terres de Normandie.